

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

15 Janvier 1884.

LA

RÉUNION PUBLIQUE DE DIMANCHE.

Une grande réunion de révolutionnaires, et non pas, comme on l'avait dit, d'ouvriers sans travail, a eu lieu dimanche à la salle Lévis; près de 4,000 personnes y assistaient.

La police avait pris les plus grandes précautions pour prévenir tout désordre aux abords de la salle. Partout des postes d'observations avaient été établis.

Après une assez vive discussion, le bureau a été constitué avec le citoyen Leboucher comme président.

Le premier orateur, le citoyen Erivaud, débute par un éloge pompeux de M. Baudry-d'Asson, qui, dit-il, bien que député clérical, a demandé, en mars de l'année dernière, que la Chambre votât un crédit de deux millions pour les ouvriers sans travail. Ce rapport a traîné pendant plus de trois mois dans les bureaux; ensuite, le rapporteur prétendit que cette demande n'était pas urgente, que le calme était rétabli. Eh bien! pas un, même un député radical, n'a protesté.

Le citoyen Allemane lit ensuite un ordre du jour demandant:

1° Que 20 millions versés par l'Etat, 5 millions par la commune de Paris, soient mis à la disposition des chambres syndicales ouvrières, pour conjurer la crise;

2° Que les objets engagés au Mont-de-Piété soient rendus aux familles ouvrières qui les y ont déposés;

3° Que les travaux votés par la Chambre des députés, par les conseils généraux et par les communes soient mis en exécution et donnés aux associations ouvrières.

Le citoyen Fouchet prononce un long discours sur la question. Il critique la proposition ci-dessus. Il conclut que ce n'est qu'en

opérant en masse que l'on obtiendra l'émancipation des travailleurs. Un bon 89 bien conduit vaudra mieux que tout ce qu'on pourra proposer. Proudhon a dit: « La propriété, c'est le vol. » Pour nous, ce qui nous débarrassera de tous les Rothschild, vaudra mieux que tout le reste.

Un autre orateur, le citoyen Bordes, trace la situation présente de la classe ouvrière.

Cette situation est des plus critiques, et chaque jour s'accroît davantage la crise qui pèse sur le bâtiment, sur l'industrie, sur l'agriculture.

« Et cependant l'opresseur, c'est-à-dire le capitaliste, mène une vie large et facile, et le producteur, c'est-à-dire le prolétaire, le plus souvent meurt de faim, et, à grand-peine, lui jette-t-on un os à ronger. Où est le remède? Dans la suppression des oppresseurs des capitalistes. »

Des vivats bien nourris saluent les paroles de l'orateur.

On crie: « Vive la Commune! vive l'anarchie! »

Ici, irruption dans la salle d'un groupe de dissidents.

Tumulte, horions; plusieurs individus sont expulsés de la salle et traités de mouchards.

Le président fait appel à l'union.

Peu à peu, un calme relatif s'établit.

Le citoyen Trotté en profite pour prendre la parole.

« On manque d'argent, s'écrie cet orateur, mais on peut en trouver partout. Et le budget des cultes? et les ministres pléni-potentiaires? On a donné des 450 mille francs à un Waddington pour nous représenter au couronnement du Czar; et avec ça qu'il nous a bien représentés! On a donné cette année cinq bals à l'Élysée; qu'est-ce que ça peut bien nous faire?... »

Cris: Sortons tous! Marchons tout de suite à l'Élysée!

Enfin différentes propositions sont lues et le président les résume en ces termes:

« Citoyens, on a fait deux propositions bien distinctes, l'une parlementaire, avec les

moyens légaux (cris, huées. Assez! A l'autre!), l'autre toute révolutionnaire et déclarant « que les révolutionnaires doivent tout faire par eux-mêmes et de suite contre la bourgeoisie. »

Tous les bras se lèvent. Un immense cri de: « Vive la révolution sociale! vive la Commune! » retentit. Tous les assistants entonnent à tue-tête le refrain de la Carmagnole: « Vive le son du canon! »

La sortie est houleuse. Les assistants s'arrêtent dans la rue de Lévis, au lieu de circuler. Les gardiens de la paix se réunissent peu à peu.

Un groupe sort en criant: « Vive l'anarchie! »

Une section de gardiens de la paix arrive et débale la rue de Lévis. Les manifestants s'amassent à l'embranchement des avenues des Batignolles et continuent à chanter.

A ce moment, deux gardiens de la paix arrêtent une femme qui les avait insultés et la conduisent au poste. Une foule nombreuse entoure les agents: Lâchez cette femme! crient des voix furieuses. Les agents vont être frappés, maltraités, quand une dernière charge les dégage.

Bientôt tout se termine: les manifestants sont dispersés de tous côtés; à cinq heures et demie, les brigades des gardiens de la paix retournent à leurs quartiers.

A l'heure où se tenait cette réunion, il y avait également une petite réception intime à l'Élysée, lorsqu'un familier est venu apporter le compte rendu du meeting de la salle Lévis. Il paraît que M. Grévy a sauté sur son siège et que l'émoi a été grand parmi tous les frères, neveux, cousins et petits-cousins.

On comprend l'émotion de la bande élyséenne.

Il convient de dire que la bande Ferry manifestait hier dans les couloirs une émotion égale. Est-elle feinte ou réelle? Nous ne savons, mais M. Ferry est sommé ou se fait sommer de prendre les mesures les plus sévères, les plus énergiques, non pas seulement contre les « révolutionnaires qui se

résigneraient volontiers à mettre leurs mains dans celles des ennemis de la République » (cette phrase vient d'être textuellement prononcée dans un groupe), mais contre « les chefs et les agitateurs du parti monarchique ».

Des citoyens, dont certes la totalité a voté pour les candidats de la République, se plaignent d'avoir été dupés par leurs élus; ils crient misère; ils constatent que dans ces parlements soi-disant démocratiques les seules propositions — propositions d'ailleurs énergiquement repoussées — qui ont été faites en faveur de la classe ouvrière ou de l'agriculture, émanent de royalistes. C'est leur chef qu'il faut frapper.

Logique éminemment ferrychonne, mais qui ne remédiera pas à la crise actuelle.

Chronique générale.

C'est, paraît-il, vers le milieu du mois de février que sera émis l'emprunt que prévoit un des articles du budget extraordinaire de l'exercice courant, et pour le gage duquel un crédit de 43 millions est inscrit dans la loi de finances.

Le mode adopté par le ministre des finances serait celui de la souscription publique.

Demain doit avoir lieu chez M. Ferry une réunion de plusieurs financiers à laquelle assistera M. Tirard.

On assure, dit la Défense, que les opportunistes, prétextant la santé de M. Grévy, voudraient créer un vice-président de la République.

Par ordre venu de la place Beauvau, les anarchistes de Lyon sont en ce moment surveillés de très-près par la police.

Samedi soir, au cours de M. Leroy-Beau-

23 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR Mlle MARTHE LACHÈSE.

Bien que Mlle de Rochefeuille ne se donnât pas des airs de narratrice, un passé tout parfumé de bon ton et de gaieté sortait de l'oubli à sa voix. Par moments, elle interrompait ses récits pour y joindre quelques réflexions plutôt rêveuses que mélancoliques.

— Eh oui! disait-elle, il en est ainsi! La vieillesse paraît si loin, si loin, à ceux qui commencent la vie! Cela se conçoit. Toutes les illusions se séparent. Leur légion remplit si bien le chemin, qu'elle en cache non-seulement les épines, mais jusqu'aux perspectives. Puis, à mesure qu'on approche, le mirage s'évanouit, le rêve s'envole, les lignes qui semblaient si vagues et si lointaines se resserrent. Le chemin se fait voir tel qu'il est, court et mauvais, dit l'Écriture. Pour voir un bel horizon, il faut regarder plus loin... On sourit alors à ce qu'on laisse en arrière, comme l'enfant au jouet qui n'est plus digne de lui. Qui pourrait croire, vraiment, que, moi aussi, j'ai dansé!...

Pourtant, chère madame, je n'étais pas, comme vous, condamnée à jouir sans trêve ni merci de ce monde où ma folle humeur seule m'entraînait.

« Ah! reprit-elle en soupirant, il est vrai que j'y ai passé comme un météore. J'avais vingt ans lorsque je suis devenue, du même coup, orpheline et mère adoptive. Le chagrin dégoûté de ce qui est futile; une grande tâche élève et mûrit vite un jeune esprit. Comment certaines femmes peuvent-elles être si légères! Moi qui n'étais mère que par le cœur, j'ai tant joué et j'ai tant souffert!

Elle étendit la main vers une miniature plus grande que toutes les autres et où quatre têtes d'enfants étaient réunies.

— Les voilà, mes pauvres anges, dit-elle. Trois sont morts dans mes bras. La dernière a vécu, heureuse, jusqu'à vingt-deux ans. Mais une jeune fille n'écoute pas toujours sa mère, à plus forte raison sa sœur.

« Ma Sophie s'est mariée avec un de nos parents de Pondichéry où un cousin de mon père s'était établi pendant l'émigration.

« Dix ans plus tard, pauvre chérie! elle est revenue chez moi comme l'oiseau blessé retourne à son nid. Je l'ai revue, veuve, frappée d'une maladie qu'elle avait contractée sous ce ciel étranger et dont elle ne guérira jamais. Combien de temps durera son lent martyre! Voici déjà vingt-six ans qu'elle le supporte sous mes yeux...

Son regard prit une expression ineffable.

— Oh! dit-elle en joignant les mains, que Dieu est bon! Vingt ans me séparaient de cette sœur tant aimée. La maladie et la vieillesse nous ont si bien rapprochées que l'une ne pourra pas pleurer longtemps l'autre, quelle que soit celle qui parte la première. La réunion ne se fera pas attendre. N'est-ce pas que c'est bien doux à penser?

Un frémissement passa dans le cœur de Lucienne. O sérénité! Perle précieuse qui se trouve au fond de toutes les âmes, mais que si peu découvrent sous les flots agités des convoitises et des passions! Douceur qui n'est ni l'indifférence ni la faiblesse, mais ce bien divin, la paix, puisée à ses vraies sources, le témoignage d'une conscience pure et l'abandon à cette main paternelle qui, par des routes diverses, conduit chacun à une bienheureuse fin!

Pour la première fois, Lucienne s'aperçut qu'on pouvait envisager avec un sourire la souffrance, le déchirement du cœur, la mort! Une pensée traversa son esprit comme un glaive.

— Un jour, nous aussi, nous aurons vieilli. Raoul et moi, nous n'aurons plus à attendre que ce qui achève lentement toutes les choses d'ici-bas. Pourrai-je, à mon tour, regarder avec confiance l'heure qui ouvrira l'autre vie, non-seulement pour moi, mais pour lui?

Malgré l'effort qu'elle fit pour dominer l'impres-

sion qui l'avait saisie, une larme monta jusqu'à sa paupière.

Mlle de Rochefeuille vit cette larme fortive, et ses yeux, qui s'étaient à demi voilés comme s'ils plongeaient dans un monde invisible, reprirent leur regard perçant.

Le plus naturellement du monde, elle détourna la conversation, la ramena à des sujets indifférents et, lorsqu'elle vit la jeune femme se lever pour prendre congé, elle dit:

— Êtes-vous donc si pressée que je ne puisse vous conduire un moment chez ma sœur? Elle serait heureuse de vous voir.

— Je n'osais pas vous le demander, mademoiselle, répondit Lucienne.

Aussitôt, Mlle de Rochefeuille agita des cordons de soie usés qui pendaient le long de la cheminée.

Ce ne fut pas José qui parut à cet appel, mais bien une négresse un peu plus âgée que lui et dont la tête crépue était enveloppée d'un mouchoir de mousseline.

— Rita, va voir si ma sœur peut recevoir, dit Mlle Fanny.

La négresse répondit par un sourire qui montra deux rangées de dents blanches et nacrées, inclina la tête et ferma la porte.

— Vous devez croire que, vraiment, nous ne pouvons recruter des serviteurs qu'au delà des Océans, dit en riant Mlle de Rochefeuille. Ces pau-

lieu, professeur au collège de France, il y a eu beaucoup de bruit, et le cours s'est terminé au milieu des sifflets.

Toute une bande de socialistes s'était, en effet, rendue au collège de France, sur l'invitation du journal la *Bataille*, afin de se venger des appréciations du professeur sur leur manière d'entendre l'économie politique.

Le général Wolff, commandant du 7^e corps d'armée à Besançon, a été mandé à Paris par le ministre de la guerre.

Il s'agit d'un différend entre ce général et le préfet du Doubs.

ALSACE-LORRAINE.

Le *Journal d'Alsace* mentionne le bruit « qui court à Thorn que la garnison de cette ville sera renforcée par le 4^e régiment de uhlands, actuellement à Thionville. »

— Depuis le 1^{er} janvier, l'allemand est devenu la langue officielle de la commune de Metz, et les fonctionnaires municipaux sont tenus de se servir de cette langue dans tous les actes officiels, état civil, transactions, bureaux d'administrations de tout ordre, etc.

LES BONAPARTISTES CONSERVATEURS RALLIÉS A LA MONARCHIE.

Toulgoët (Finistère).

Une évolution s'accomplit, à l'heure actuelle, dans la presse départementale conservatrice.

Nous nous faisons un devoir et un plaisir de la signaler aux républicains et aux Jérômistes.

Poussés par l'irrésistible courant de l'opinion publique, les journaux conservateurs de province, jusqu'ici hésitants et indécis, se rallient tous successivement à la Monarchie. Il en est de même qui, hier encore hautement bonapartistes, déclarent aujourd'hui qu'il n'y a pas de salut pour la France en dehors de M. le Comte de Paris.

Les querelles récentes du parti bonapartiste, la pitoyable attitude du prince Victor, le triomphe complet du jérômisme ont eu la conséquence que nous avions prévue. En face de la situation nouvelle faite aux bonapartistes, ce qu'il y a de meilleur dans le parti, imitant l'exemple déjà ancien de l'honorable M. Tristan-Lambert et de bien d'autres, abandonne un régime qui, désormais, n'offre aucune garantie aux principes conservateurs.

Donc, la scission est définitive : les impérialistes conservateurs ; les catholiques égarés dans le parti bonapartiste, laissent le prince Victor qui les a joués et se rallient à M. le Comte de Paris.

Il y a là un symptôme très-consolant, un signe des temps très-rassurant, une promesse d'avenir dont nous prenons acte. Cette affirmation de l'union monarchique est la garantie certaine du relèvement de la France.

C'est le département de la Charente-Inférieure,

région bonapartiste, qui a donné le signal ! C'est le pays des Eschassériaux, des Jolibois, des Roy de Loulay, des Boffinton, qui s'est déclaré le premier en faveur de la Monarchie !

L'*Echo Rochelais* se sépare le premier. Ce journal fait allusion à la polémique soulevée entre les Victoriens et les Jérômistes et ajoute :

« Quand on court le risque d'être impliqué, même très-indirectement, dans ces lamentables affaires, on reprend la liberté, on se dégage et on est heureux de retrouver le drapeau des conservateurs, le drapeau tricolore, tenu d'une main ferme par un vrai fils de France. »

Un autre journal bonapartiste de la Charente-Inférieure, les *Tablettes des Deux-Charentes*, organe important des intérêts maritimes, à Rochefort, contient une déclaration non moins nette :

« La nation se tourne instinctivement ou délibérément vers la Monarchie, qui sera pour la France le port du salut.

» Aurons-nous l'Empire ?

» Aurons-nous la Monarchie !

» Ici, nous nous trouvons en face d'une saisissante antithèse. Les partis conservateurs avaient naguère à leur tête deux princes en qui se confiaient de nombreux espoirs. Le prince impérial que nous pleurons avec tout ce que la France comptait de patriotes, a disparu il y a quatre ans ; le comte de Chambord a succombé le 24 août dernier.

» La mort du premier a été suivie de la dislocation des forces de l'impérialisme ; la mort du second a entraîné la concentration des forces de la Monarchie.

» Le prince Jérôme Napoléon est répudié par un grand nombre des partisans du régime impérial, et le prince Victor, son fils, déclare être avec lui en parfaite communauté de sentiments ; le Comte de Paris voit, au contraire, tous les partisans de la Monarchie — à de très-rare exceptions près, et encore n'osent-ils pas se dévoiler nettement, — se grouper autour de son droit et de son drapeau.

» D'un côté, les signes éclatants de l'impuissance politique ; de l'autre, les gages les plus sérieux de la résurrection de l'ordre, de la liberté, du respect de la France au dehors.

» En cet état de choses, et ne considérant que l'intérêt supérieur du pays, nous estimons que mieux vaut contribuer à préparer le retour de la monarchie du Comte de Paris que s'obstiner, contre l'évidence et la logique des faits, à poursuivre la chimère, dangereuse en soi, de l'empire du prince Napoléon. »

Ce journal finit en invitant les sénateurs et députés bonapartistes du département à imiter son exemple patriotique :

« Nous demeurons convaincus qu'aux jours difficiles, leur patriotisme n'aura pas d'autre but que le nôtre, car l'essentiel est que la France se relève des coups multipliés de la République et s'en relève promptement. »

Il nous faut encore signaler la *Revue de l'Ouest*, de Niort, l'un des plus vieux journaux bonapartistes, qui abandonne l'Empire et devient un organe royaliste.

Le prince Jérôme ne doit pas s'étonner de voir les conservateurs bonapartistes devenir royalistes. Mais que vont dire le *Petit Caporal* et le *Pays* qui s'obstinent, contre l'évidence et la logique des faits, à poursuivre la chimère d'un Empire victorien ? Les voici abandonnés par leurs propres amis !

Quand on voit les deux journaux bonapartistes d'un département tel que la Charente-Inférieure se rallier à la Monarchie, on est en droit d'espérer que les autres suivront.

Les républicains désabusés n'ont qu'à imiter l'exemple de M. Vacherot ; les bonapartistes sans chef n'ont qu'à marcher dans la voie tracée par l'*Echo Rochelais*, les *Tablettes des Deux-Charentes*, la *Revue de Niort*, le *Salut public*, de Lyon, etc. : tous trouveront un refuge assuré dans la Monarchie, qui est le gouvernement national.

ÉTRANGER

Russie. — Il devient de plus en plus impossible de connaître la vérité sur l'accident ou la blessure du Czar.

Voici ce que, de Saint-Petersbourg, on écrit à la *Germania* de Berlin :

« Dans les sphères officielles, on continue à affirmer éneagiquement que le Czar a été victime d'un accident de chasse, tandis qu'en réalité les nihilistes ont attenté à la vie d'Alexandre III.

» Jablonsky, qu'on considère comme le principal auteur de l'assassinat du colonel Soudeikine, aurait également organisé l'attentat contre l'Empereur.

» Au commencement de décembre, Jablonsky est venu à Gatchina, muni d'une lettre de son chef, le colonel Soudeikine. Il pria le garde-chasse du parc de Gatchina d'installer chez lui une jeune femme, que le colonel, dans sa lettre, recommandait comme très-habile et capable de rendre d'excellents services aux agents chargés de veiller sur la vie du Czar.

» Jablonsky venait lui porter des instructions et lui demander des rapports. C'est ce qui arriva encore le jour même où l'attentat s'accomplit au milieu d'un parc entouré de hautes palissades et gardé par tout un cordon de troupes.

» Le lendemain elle racontait qu'elle avait assisté à l'accident, qui aurait été causé par l'imprudence d'un aide forestier déchargeant son fusil à proximité du traîneau impérial et effrayant par là les chevaux.

» Le fait est que le coup « tiré par mégarde » aurait blessé l'Empereur à l'épaule droite.

» La jeune femme a été arrêtée. C'est la sœur du nihiliste Jeliabof, exécuté avec les autres assassins d'Alexandre II.

» Elle aurait été exécutée quelques jours après, à la forteresse Saints-Pierre-et-Paul.

vres enfants de Cham sont, comme bien des choses, traditionnels dans notre maison. Mon père habita pendant quelque temps le Sénégal où il possédait une propriété. C'est là que ma sœur vint au monde et que notre mère mourut. Ma sœur fut nourrie par une négresse. La fille de cette femme se maria, sa petite fille fit de même. Vous voyez ses derniers descendants, José et Rita, le frère et la sœur que nous avons bercés sur nos genoux.

— Ils sont bien heureux, dit Lucienne, ceux qui vivent et meurent sous le toit qui vous abrite.

Un coup fut frappé à la porte. La négresse se montra de nouveau et dit que M^{me} la comtesse attendait M^{me} Mauvoisin.

— Venez, dit M^{lle} Fanny. Hélas ! vous ne verrez plus que l'ombre de celle qui, jadis, partout où elle passa, fut saluée comme une reine.

Elle marchait de son pas leste, et Lucienne la suivait. Elle ouvrit une des portes qui donnaient à l'opposé de celle du salon et fit signe à Lucienne d'entrer la première.

La jeune femme se trouva dans un appartement plus grand que le salon et situé au midi. Le moindre rayon de soleil venait le réjouir et le réchauffer.

Cette chambre paraissait la plus belle de la maison. Elle était meublée avec un soin extrême. On sentait qu'une tendresse inquiète se tenait en éveil, prévoyant tout ce qui pouvait devenir agréable à l'éprouvée dont la vie se consumait entre ces

murailles.

Une profusion de jolis objets, des jardinières fleuries, une cage où gazouillaient des bengalis, tout était appelé moins peut-être à combattre l'en-nui qu'à témoigner d'un amour attentif.

Oh ! que Lucienne aurait voulu tenir dans ses mains, à ce moment, quelques-unes des belles roses qu'en passant elle avait remarquées dans un magasin qui correspondait avec le Midi !

Au fond de la chambre, une femme grande et mince était étendue sur un lit de repos, ou plutôt elle était assise et appuyée sur des oreillers.

M^{lle} de Rochefeuille la disait sa cadette de vingt ans. On l'aurait crue plus jeune encore, tant la maladie qui l'avait émaciée, avait donné de transparence à son visage dont les traits étaient du modelé le plus délicat. Une masse épaisse de cheveux gris, noués négligemment, flottait autour de sa tête et prenait l'aspect d'une chevelure plutôt poudrée que décolorée.

Comme il arrive généralement à ceux qui souffrent toujours, cette femme tenait la bouche légèrement entr'ouverte, ce qui lui donnait une expression de mélancolique douceur. Elle était d'une pâleur de fantôme. Toute son énergie, toute sa vie semblait s'être concentrée dans ses yeux, deux grands yeux d'un bleu sombre, au travers desquels on sentait une âme regarder.

« Elle était saluée comme une reine », avait dit

M^{lle} de Rochefeuille. Le mot, si flatteur qu'il fût, ne semblait pas suffisant à la vue de cette femme dans laquelle semblait s'être incarnée jadis, non-seulement la beauté, mais encore la poésie.

Lucienne et elle se considéraient un moment comme si elles étaient mutuellement subjuguées.

Ce fut la malade qui parla la première. Elle tendit à Lucienne une main diaphane et dit :

— Ah ! madame, combien j'ai de plaisir à faire votre connaissance ! Ma sœur m'avait si souvent parlé de vous que j'en étais venue à partager son impatience.

— C'est moi qui dois m'estimer heureuse de vous présenter mes hommages, madame, dit Lucienne. Je suis souverainement confuse en pensant combien j'ai tardé à venir vous les offrir.

— Oh ! ne comptez pas avec nous, je vous en prie, dit la comtesse. Que, désormais, ce ne soit pas l'usage, mais la sympathie qui règle nos relations.

— De grand cœur, madame, répondit Lucienne. Si elle l'avait osé, elle aurait porté à ses lèvres la blanche main qui avait cherché la sienne et la serrait doucement.

— Combien M^{lle} de Rochefeuille s'est montrée bonne ! reprit-elle, ne sachant trop que dire à cette femme encore inconnue qui continuait à l'envelopper du regard le plus affectueux.

(A suivre.) MARTHE LACHÈSE.

C'est pour venger sa mort que les nihilistes auraient assassiné Soudeikine. »

REVUE FINANCIÈRE.

La reprise qui s'était manifestée avec la fin de l'année et dont nous avons entretenu nos lecteurs dans notre dernière revue, a continué ses progrès cette semaine, ainsi que nous l'avions prévu.

Et, pourtant, la situation est loin d'être améliorée ; nombreux sont les points noirs qui n'ont pas disparu de l'horizon politique, et que des questions oubliées, mais qui n'en subsistent pas moins et qu'il faudra pourtant se décider à aborder. Nos finances sont en déficit et la nécessité d'un emprunt s'impose à l'Etat.

C'est d'ailleurs l'approche de cette opération qui a relevé en partie les cours, en décidant la haute banque à sortir de sa réserve et à faire des recherches pour disposer favorablement le terrain.

Le découvert qui existait à servir d'instrument à la reprise, pourchassé et obligé de se racheter à tout prix, il lui a fallu s'exécuter coûte que coûte. Puis le public, ébloui par cette hausse inattendue ainsi que les disponibilités provenant des coupons de janvier, ont achevé d'enlever le marché. Aussi la situation générale n'ayant pas changé, il serait téméraire de croire que l'on se trouve en présence d'un mouvement de hausse solide et durable. L'attention a été détournée, mais quand on examinera la situation, une réaction inévitable se produira.

Nos Rentes tiennent la tête du mouvement : le 3 0/0 s'avance de 75.40 à 76.95 et termine à 76.725 ; l'amortissable s'élève de 76.65 à 78.15 pour clôturer à 78 ; le 4 1/2 0/0 1883, que nous avons laissé, il y a huit jours, à 105.95, progresse à 106.50, 106.90, 107.125 ; dernier cours, 106.90.

Une valeur dont la fermeté est suffisamment justifiée par les bénéfices et la sécurité qu'elle présente, c'est le Crédit Foncier qui, de 1,235, s'élève à 1,245, puis, après le détachement de son coupon de 30 francs, il continue sa marche ascensionnelle à 1,250, 1,255 et 1,258.75. En dernier lieu il s'inscrit à 1,256.25.

Depuis le début de l'année, le chiffre des prêts consentis par cet établissement s'élève à 9,068,000 francs dont 8,884,000 fr. en prêts fonciers et 184,000 fr. en prêts communaux.

L'Unité d'Égypte est très-recherchée en ce moment, tant à Paris qu'à Londres, on s'accorde à considérer l'Égypte comme une province anglaise. Le nouveau ministère est complètement acquis à la politique de la Grande-Bretagne. Le président du conseil, Nubar-Pacha, est particulièrement apprécié du *Times* et autres journaux officieux. Il est évident que la spéculation qui s'engage sur cette valeur est en bonne voie.

La Rente Extérieure Espagnole que nous avons signalée depuis longtemps, comme devant baisser dans une assez large mesure, se relève cependant sous l'influence des rachats du découvert ; mais cette reprise ne nous paraît que momentanée. Après le détachement de son coupon de 1 fr., elle continue à progresser à 56 et clôture assez demandée à 56 9/32.

Le Suez est actuellement très-discuté ; après des alternatives de hausse et de baisse, il regagne le cours de 2,000 et termine à 2,030.

A ce sujet, nous rappelons de nouveau à nos lecteurs le travail que le *Financier des Communes* va publier dans son numéro du 18 janvier : nous voulons parler du graphique sur les valeurs du Suez. Prix des reports, variations de cours des différents titres, recettes, tonnage et nombre de navires en transit y seront représentés par des courbes de différentes couleurs.

Ce graphique, intéressant à tous points de vue, sera envoyé à toute personne qui en fera la demande au directeur de la Banque des Communes de France, en y joignant la somme de 1 fr. Chaque mois, le *Financier des Communes* publiera un graphique semblable sur les valeurs d'actualité : les rentes, les chemins, les établissements de crédit feront tour à tour l'objet d'un graphique. Ces documents sont envoyés à titre de prime aux nouveaux abonnés du *Financier des Communes* qui, en raison de l'extension donnée à ses listes de tirage, vient de porter son prix d'abonnement à 5 fr. par an.

En terminant, nous renouvons nos précédents avis relatifs à la situation actuelle du marché. La Bourse ne nous paraît pas devoir rester longtemps à la hausse, que rien ne peut justifier. Aussi, à part les quelques valeurs que nous avons indiquées, nous ne voyons pour le reste qu'une réaction en baisse prochaine et inévitable.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

SAUMUR.

M. Lavoye, colonel en retraite, commandeur de la Légion-d'Honneur, vient d'être enlevé à sa famille après quelques jours de maladie seulement.

Les obsèques ont eu lieu aujourd'hui, à midi. Un piquet de l'École de cavalerie est venu lui rendre les honneurs militaires à la maison mortuaire et s'est retiré aussitôt que le corps est entré à l'église.

Les cordons du poêle étaient tenus par le général Michel, MM. Bacus, Thiffoine et Foucher-Gilbert.

Le deuil était conduit par son fils, M. Lavoye, lieutenant au 2^e dragons, M. le baron de Saint-Mart, capitaine au 44^e hussards, et M. de Rambourg, ses gendres. M. le colonel

Danloux et les officiers du cadre de l'École sont venus rendre un dernier hommage à un ancien frère d'armes qui, en 1870, commanda la place de Blois.

D'après la circulaire du ministre de la guerre relative aux engagements volontaires, les jeunes gens qui désirent s'engager au titre de la 5^e compagnie de cavaliers de remonte, pour être détachés à l'atelier d'arçonnerie de Saumur, devront, outre les conditions exigées, produire le consentement du colonel commandant l'École de cavalerie.

Ce consentement ne pourra être donné que sur le vu d'un certificat d'aptitude professionnelle, délivré par le commandant d'une compagnie d'ouvriers ou par le directeur de l'atelier d'arçonnerie de Saumur.

SPORT. — Des prix de 3^e série, de 4,600 francs chaque, sont donnés à Tours et Craon.

Des prix de 4^e série, de 2,600 francs chaque, sont donnés à Angers, Cholet, La Roche-sur-Yon, le Lion-d'Angers, Le Mans, Nantes, Niort, Poitiers, Pornichet-les-Pins, Rennes, Saumur et Verrie-Saumur.

Une saisie à Parnay.

La population de Parnay a été, samedi soir, vivement impressionnée par une tentative d'assassinat, avec préméditation, sur la personne d'un gendarme et de M. Henri Delaunay, huissier à Saumur.

À la requête d'un créancier de la femme Vallet, M. Delaunay se présentait vers 2 heures de l'après-midi pour opérer la saisie des meubles. Vallet, troisième époux de la saisie, se montra tout d'abord grossier envers l'officier ministériel et animé des plus mauvaises dispositions.

M. Delaunay ne put que saisir les objets du rez-de-chaussée, en raison du refus formel de Vallet de le laisser monter au premier, dont la porte était fermée à clef.

L'huissier dut requérir l'assistance du maire de la commune pour faire ouvrir les portes par le sieur Fièvre, serrurier, requis au nom de la loi. M. Chevallier, conseiller municipal faisant fonctions de maire, ne parvint pas à calmer Vallet, qui répondit qu'il y en aurait d'autres de défoncés avant d'ouvrir la porte. En présence de cette exaltation et des menaces de mort contre M. Delaunay, celui-ci dut revenir à Saumur demander un réquisitoire à M. le procureur de la République pour se faire assister de deux gendarmes.

Les gendarmes à cheval Bimouat et Landier partirent aussitôt avec M. Delaunay, qui reprit son opération de saisie à 5 heures et demie.

La vue des gendarmes ne fit qu'augmenter la colère de Vallet, qui se précipita dans son atelier, s'y barricada, et, s'armant d'une hache, revint par une porte de derrière, l'arme levée, prêt à mettre à exécution sa préméditation de mort contre l'officier ministériel.

À cet instant, M. Delaunay, au sommet de l'escalier situé en dehors de la maison, ayant toujours conservé son sang-froid, comprit tout le danger que courait le gendarme Bimouat qui se trouvait au bas, et lui cria : *En garde !* En même temps, il se portait à son secours, le revolver à la main. Par un mouvement rapide, Bimouat, jetant son revolver à terre, se rua sur Vallet qui lui cria : *Tu es mort !* et détourna le bras qui brandissait la hache.

Cet acte aussi courageux qu'intelligent fit le plus grand honneur au gendarme Bimouat ; il a empêché ainsi M. Delaunay de faire feu et sauvé plusieurs existences en danger. Landier était déjà accouru, il avait saisi Vallet à la gorge et le maintenait. Mais une lutte terrible s'engagea avec ce forcené et il fallut le concours de trois autres hommes pour s'en rendre maître ; ce n'est qu'après dix minutes qu'on a pu lui mettre les chaînes.

Vallet laissa alors prendre sa clef, et l'officier ministériel continua la saisie en sa présence. Cette opération terminée, les gendarmes ramenèrent à Saumur l'assassin redevenu calme, et il a été écroué vers 3 heures du soir.

Dans le parcours, il a avoué à M. Delaunay, en présence des gendarmes, que son intention bien arrêtée était de tuer le premier qui se serait présenté devant lui.

Le *Patriote* annonce que, par décision ministérielle en date du 10 décembre dernier, « le sieur Brossard, desservant de la paroisse de Mazé, a vu ses appointements supprimés à partir du 1^{er} janvier 1884. »

EXPOSITION HORTICOLE A POITIERS.

La Société d'Horticulture de la Vienne, qui a son siège à Poitiers, organise une brillante exposition horticole qui aura lieu du 15 au 26 mai, dans les vastes salles de l'Hôtel-de-Ville.

LA MORT D'UN CROCHETEUR.

On lit dans le *Journal d'Alençon* :

« Nous apprenons la mort du sieur Papin, serrurier à Laigle, dont le nom avait acquis une certaine célébrité départementale par suite du concours acif qu'il avait prêté aux crocheteurs officiels de la Trappe. »

« Mais à tout péché miséricorde, a dit le Seigneur, et c'est avec plaisir que nous apprenons qu'avant de mourir, Papin a tenu à se réconcilier avec Dieu. »

« Plus de trois semaines avant sa mort, il a fait appeler le prêtre à son chevet, et faisant publiquement amende honorable de l'œuvre qui, depuis longtemps, a-t-il dit à bien des personnes, lui pesait sur la conscience, et à laquelle il s'était inconsciemment associé. »

« Quelque temps avant mourait aussi à Laigle, dans les mêmes sentiments de désaveu et de repentir de ses fautes, un autre individu, nommé Massard, ancien déporté de Décembre, qui a joué ensuite un rôle quelconque dans la Commune. Franc-maçon sans doute, ayant fait en tout cas pendant toute sa vie montre d'impie et de librepensée, lui aussi, avant de mourir, a fait appeler un prêtre à deux reprises différentes. »

« Comme Papin, il est mort en chrétien repentant et reniant son passé. Mais des gens qui ne sont pas contents, ce sont les libres-penseurs aiglons qui avaient, nous assure-t-on, compté sur la mort de Papin et de Massard pour organiser, à grand orchestre, le scandale de deux enterrements civils, et qui ont vu, les deux fois, leur projet s'évanouir... »

« Ah! sans doute, ils donnent et Papin et Massard aux cinq cent mille diables... »

M^{lle} DUBILLOT a l'honneur de prévenir sa clientèle que les bruits répandus qu'elle avait cédé son fonds de charpentier sont faux.

Variétés.

Les étapes d'un chasseur d'Afrique

(N° 4)

RETOUR A TEBESSA.

Etape d'Ain-Oum-Delben.

Ce n'est pas seulement en France que le touriste peut faire un voyage circulaire ; et la preuve, c'est que nous allons rentrer à Tébessa par une autre route ; seulement nous ne voyagerons pas en nous carrant moelleusement dans un wagon de premières comme les favorisés de la Compagnie P.-L.-M. ; nous irons à cheval, quelquefois même à pied ; et notre sort ne sera pas encore le moins joyeux, car le soldat français sait tirer parti de toutes les situations et faire son devoir, le rire et la chanson aux lèvres.

L'étape d'Ain-Oum-Delben (fontaine des pleurs) fut agréable ; elle ne fut qu'une promenade militaire. La fontaine est composée de plusieurs sources se réunissant pour former un ruisseau qui va fertiliser quelques vergers épars. Une brise fraîche qui nous arrive des gorges du Djebel-Derouel (montagnes à dos de chameau) vient soulever légèrement nos tentes. Etendu sur un lit de joncs, que mon ordonnance vient de me rapporter du marais, je laisse ma pensée errer comme la fumée de ma cigarette qui monte en spirales légères et floconneuses. Au milieu de cette belle nature, libre de songer un instant, combien j'aime à reporter mes souvenirs vers notre chère France et vers tous ceux que j'y aime. Fasse le Ciel qu'une balle arabe ne m'endorme point sur la terre africaine ! Ma mère, prie pour moi !....

Le vin étant venu à manquer, nous trouvant dans l'impossibilité de nous en ravitailler, et ne voulant pourtant pas ne boire que le breuvage des Djéranes (grenouilles), j'ai envoyé un soldat au douar voisin (village formé de tentes et sous le commandement d'un cheik) nous chercher du goudron dans une gargoulette. Poulah! ça n'a tout de même pas un goût de revenez-y ! Il nous reste bien un litre de vin tourné au vinaigre, mais nous le gardons précieusement, et, ce soir, le cuisinier pourra nous apprêter une salade de cresson, c'est la seule salade que nous puissions nous permettre, car nous manquons d'huile... Baste ! on peut bien se passer d'huile quand on se passe de vin... et à la guerre comme à la guerre ! D'ailleurs, l'amour du confort ne compte pour rien dans notre vie d'expéditions, nous cherchons tous à voir beaucoup et surtout à surprendre les us et coutumes de ces populations si différentes des nôtres ; ainsi, tantôt, nous avons été témoins d'un enterrement kabyle. Que je te conte cela, ma chère mère. Le douar auprès duquel nous étions campés, avait son cimetière tout près de nos tentes, nous étions involontairement aux premières places. Le mort est enveloppé de son burnous dont le capuchon est ramené sur le visage. Le cadavre est étendu sur une natte de feuilles de palmiers ; les parents et les amis, durant la marche du cortège, exécutent, par groupes, des chants funèbres ; ce sont habituellement des versets du Koran débités sur des tons aigus d'un rythme énévrat. Arrivés au cimetière, les quatre vigoureux compagnons qui portaient le défunt sur leurs épaules, le couchent au fond de la fosse, le visage tourné vers La Mecque. Le fossoyeur recouvre le corps de terre et de pierres, pour que les chacals et les hyènes ne déterrent pas les restes de l'homme qui est entré dans le repos éternel.

Etape d'Ain-el-Aïounet.

Pour gagner la fontaine d'Ain-el-Aïounet, on se dirige vers le sud-ouest, traversant une vaste plaine, immense cuvette où les eaux ont creusé de profondes et larges crevasses infranchissables. Un frisson vous saisit involontairement en songeant au désastre qui résulterait d'une charge de cavalerie exécutée sur un tel champ de bataille, si la précaution n'était pas prise d'éclairer, au loin, par quelques cavaliers, le front des régiments ; et intérieurement on songe à l'engloutissement de nos beaux régiments de cuirassiers dans le chemin creux d'Ohain, à Waterloo.

La fontaine d'Ain-el-Aïounet, resserrée entre de hautes collines, au nord, par la montagne de sel, à l'ouest, par la montagne de miel, au sud, par le Djebel-Mézousia, n'est qu'un marais à miasmes pestilentiels, refuge ordinaire des reptiles dangereux. Aussi, pour avoir de l'eau claire, nous a-t-il fallu faire quelques travaux de terrassement ; nos chasseurs, armés de pelles et de pioches, élevèrent bientôt une digue et creusèrent un peu au-dessous une large tranchée ou fosse-abreuvoir. Pendant qu'on exécutait ce travail, je me livrais à la chasse aux scorpions et aux tarentules blottis sous les pierres jetées çà et là ; les saisissant à l'aide d'une petite fourchette de bois, je les recueillais dans une fiole à esprit de vin. Il fait une chaleur excessive, nous sommes dévorés par les moustiques.

(A suivre.)

RAOUL BONNERY,
De la Société des Gens de Lettres.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 13 janvier 1884.

Versements de 188 déposants (29 nouveaux), 44,465 fr. 10 c.

Remboursements, 39,932 fr. 83 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Amillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Alonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

MAGASIN PITTORESQUE.

L'une des plus anciennes et remarquables publications illustrées, le MAGASIN PITTORESQUE, qui compte cinquante et un ans d'existence, a commencé une nouvelle série plus intéressante encore, si c'est possible, que la précédente. Elle paraît

deux fois par mois, et la réunion des numéros parus forme à la fin de chaque année un beau volume de plus de 400 pages, contenant de deux cents à deux cent cinquante gravures.

Les bureaux sont à Paris, 29, quai des Grands-Augustins. — Abonnement de 1884 : 10 fr. pour Paris et 12 fr. pour les départements.

On peut avoir un numéro spécimen en envoyant 60 centimes en timbres-poste.

BIBLIOGRAPHIE

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie Populaire. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par CH. D'OMBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 5 volumes Atlas, contenant 540 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER ; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux : Boulevard Saint-Michel, 78.

Abonnements : Un an, Paris 12 fr. ; Départements, 14 fr. — Un numéro : 25 centimes.

Sommaire du n° 117.

TEXTE. — Revue musicale, par Alphonse Baralle. — L'expression musicale et le drame lyrique français, par A. Boutarel. — Mily-Meyer, par Alphonse Baralle. — Bibliographie : Grétry, par Edouard Grégoir. — Verdi (suite), par Alphonse Baralle. — Quinzaine dramatique, par Jean de la Ferme. — Variétés : Les Deux Aveugles de 1825, par Frédéric Soulié. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE. — *Quien no ama, no viva*, transcription pour le piano, par Adolphe Botte ; 3^e entr'acte des *Maitres Chanteurs de Nuremberg*, par Richard Wagner ; la *Petite Cousine*, poésie de M. Clovis Hugues, musique de M. Ernest Bacquet.

ILLUSTRATION. — Portrait de M^{lle} Mily-Meyer, du théâtre des nouveautés.

C^{ie} DES CHEMINS DE FER ANDALOUS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

A 58,000 OBLIGATIONS

Intérêt annuel : fr. 14.55 nets.

Coupons payables le 1^{er} Mai et 1^{er} Novembre.

Remboursement à 500 francs, en 76 ans.

PRIX D'ÉMISSION

20 francs en souscrivant.....	fr. 20 »
60 — à la répartition.....	60 »
100 — du 5 au 10 mars 1884.....	100 »
100 — du 5 au 10 mai 1884 (réduction faite du coupon de fr. 7.27 1/2 au 1 ^{er} mai.)..	92.72
280 francs net à payer....	272.72

On peut moyennant le versement intégral de 277 fr. 50 souscrire des titres entièrement libérés ayant droit au coupon payable le 1^{er} mai 1884.

Un droit de préférence est accordé, dans la répartition, aux souscripteurs d'obligations libérées. Rendement : 5.30 0/0, non compris la prime d'amortissement.

ON SOUSCRIT LE 22 JANVIER :

Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère ;

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin ;

A la Société Générale, 84, rue de Provence ;

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens. Et dans leurs agences à l'étranger.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BRAC, notaire, 27, place de la Bilange.

Maison et Jardin maraîcher

Contenant 50 ares 56 centiares, A la Rempure, commune de Saumur,

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, En l'étude de M^e BRAC, Le dimanche 20 janvier 1884, à une heure.

Faculté de traiter avant l'adjudication. S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A CÉDER

DE SUITE, Pour cessation de commerce, FONDS de GRAINETIER Exploité à Saumur par M. GAUGUIN, rue du Portail-Louis, 11. S'adresser à M^e BRAC, notaire, 27, place de la Bilange.

A CÉDER

IMMÉDIATEMENT, Un fonds de commerce DE BIJOUTERIE ET HORLOGERIE Exploité à Doué. S'adresser, pour traiter, audit M^e TAUREAU. (19)

MAISONS,

situées à Angers, en face du Mail, A VENDRE, par adjudication, le SAMEDI 26 janvier 1884, à 2 heures de l'après-midi, rue Lenepveu, n° 13, à Angers, par le ministère de M^e ALEXANDRE, notaire.

Ces maisons, de construction récente, qui peuvent être louées 1,000 francs chacune, seront vendues sur les mises à prix de 8,000 et 10,600 fr. S'adresser, pour tous renseignements : 1° à M^e ALEXANDRE, notaire à Pellouailles ; 2° à M. GUHAI, syndic, rue Lenepveu, 13, à Angers.

A VENDRE

JUMENT ALEZANE, très-douce, 5 ans, 1 mètre 59, s'attèle seule et à deux. Prix : 1,200 fr. S'adresser à M^{me} la vicomtesse de CAQUERAY, à la Salle, Montreuil-Bellay.

A VENDRE

Pour cause de changement de domicile de M. Gautier-Brière :

Un bon piano droit et tabouret ; Très-belle étagère ; Machine à coudre, neuve ; Deux armoires, — deux candélabres vrai bronze, — pendule, tableaux, gravures.

S'adresser chez M. CRUCHET-FALQUE, au Pont-Fouchard. (12)

A VENDRE

BONNE JUMENT de sang, 8 ans, se montant et s'attelant bien. S'adresser à M. DUPONT, rue du Puits-Tribouillet, 5, à Saumur.

A LOUER

MAISON MEUBLÉE Rue de la Montée-du-Fort, 17. S'y adresser. (630)

CHÈVRES

De NORMANDIE et de BRETAGNE Depuis 25 fr. la barrique. S'adresser à M. René ROUSSEAU, rue Beaurepaire, 16, Saumur. (841)

Manufacture de Pianos et Orgues 12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS. M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomacal et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses ; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins ; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ

BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr. ; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE

du docteur WIATKA est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr. Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDREAU épiciier, rue d'Orléans. (450)

Une FEMME veuve, âgée de 56 ans, demande une place comme cuisinière dans un petit ménage ou près d'une personne seule. S'adresser au bureau du journal.

En cours de publication

DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré

Qui paraît tous les Dimanches :

OLIVIER LE BATARD

Par ERNEST DUBREUIL.

VEUVE ET VIERGE

Par Emile CHEVALIER.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 51 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.



EN VENTE

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

LA CHASSE

2^e édition ; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et SOUÉE,

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

ÉTUDE DE LA RELIGION

PETITS TRAITÉS OFFERTS A SES PAROISSIENS

Par M. l'abbé MÉRIT,

Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et DEZE, libraire, rue Saint-Jean.

Journal très-recommandé aux Familles et aux Pensionnats

LE PLUS BEAU, LE PLUS UTILE, LE PLUS AGRÉABLE

CADEAU

POUR UNE DAME OU UNE JEUNE PERSONNE

C'EST UN ABONNEMENT

A La Femme et la Famille, journal des jeunes personnes

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE

Sous la direction de M^{lle} JULIE GOURAUD

Principales rédactrices. — M^{mes} et M^{lles} Julie Gouraud, Julie Lavergne, de Stolz, Jean Lander, Sazerac de Forges, Henri Beaulieu, J. d'Engreval, Barbé, Colomb, Pauline de Thibert, Lérida Geoffroy, Valentine Vattier, Henri Langlois, Lucie des Ages, Véronique, Louise Delville, etc., etc. — Modes et travaux. — M^{me} Agnès Verboom, baronne de Sparre, Angèle et Sarah Cretté.

ÉDITIONS DIVERSES

Mensuelle, sans annexes : 6 fr. — Etranger : 7 fr. — La même, avec annexes et gravures : 12 fr. — Union postale : 14 fr. Bi-Mensuelle, sans annexes : 10 fr. — Union postale : 12 fr. — La même, avec annexes et gravures : 18 fr. — Union postale : 20 fr.

Pour s'abonner, envoyer un mandat-poste à l'adresse du Gérant, M. A. Viton, 76, rue des Saints-Pères, Paris. — Bien spécifier l'édition qu'on demande.

PRIMES POUR L'ANNÉE 1884

1° Toute personne qui s'abonnera avant le 1^{er} janvier 1884 recevra gratuitement les numéros de NOVEMBRE et de DÉCEMBRE 1883 correspondant à l'édition qu'elle aura choisie.

2° Toutes les abonnées recevront, dans le courant de l'année, plusieurs gravures (sujets divers).

3° POUR ETRENNES 1884, LA VOYAGEUSE BACLE, n° 5, charmante machine à coudre, à navette, pignon solide et sans envers, valeur réelle 100 fr., sera livrée aux abonnées au prix exceptionnel de 55 fr. S'adresser uniquement à la maison D. Bacle, 46, rue du Bac, à Paris.

Ces grands avantages et la rédaction vraiment choisie que son éminente directrice, M^{lle} Julie Gouraud, a su donner et conserver à La Femme et la Famille depuis vingt-cinq ans, justifient d'avance la préférence qu'on lui accordera sur tous les journaux analogues.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 JANVIER 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
2 1/2 %	76 95	76 70	Est	780	738 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	508	507
3 % amortissable	77 90	77 90	Paris-Lyon-Méditerranée	1250	1245	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510 75	511	Est	350	349 75
4 1/2 %	107	106 65	Midi	1132 50	1132 50	1865, 4 1/2 %	520	522	Midi	354	354
1/2 % (nouveau)	107	106 90	Nord	1750 50	1752 50	1869, 3 %	409	407	Nord	360	360
Obligations du Trésor	500	502 50	Orléans	1277 50	1280	1871, 8 %	387	387	Orléans	355 75	356
Banque de France	5180	5200	Ouest	798 75	800	1875, 4 %	508 50	507	Ouest	355	354 75
Société Générale	485	485	Compagnie parisienne du Gaz	1405	1402 50	1876, 4 %	508	508	Paris-Lyon-Méditerranée	360	362
Comptoir d'escompte	947 50	952 50	Canal de Suez	2032 50	2030				Paris-Bourbonnais	364	363 75
Crédit Lyonnais	555	555	C. gén. Transatlantique	500	500	Bons de liquid. Ville de Paris	522	522	Canal de Suez	555	560
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1250	1255				Obligations communales 1879	450	445			
Crédit de France		5				Obligat. foncières 1879 3 %	434 50	435			
Crédit mobilier	345	343 75				Obligat. foncières 1883 3 %	336	336			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)					Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.					SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					SAUMUR-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.					POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.				
Heures	Minutes	Type	Matin	Soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte matin	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte matin	Mixte soir						
3	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)		6 05	8 50	1 05	3 30	7 55															
8	56	matin	omnibus-mixte.		6 15	9 01	1 16	3 16	8 05															
1	25	soir			6 23	9 10	1 25	3 30	8 13															
3	32	soir			6 38	9 27	1 42	3 47	8 28															
7	15	express.																						
10	36	omnibus.	(s'arrête à Angers).																					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.					SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.					POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.				
3	21	omnibus.			6 05	7 55	Thouars	(départ)	8 56	3 50														
9	37	express.			7 03	8 40	Brion-sur-Thouet		9 09	4 02														
12	48	soir	omnibus-mixte.		7 14	8 51	Lernay		9 18	4 10														
4	44				7 27	8 59	Montreuil-Bellay		9 45	4 27														
7	4	omnibus	(s'ar. à Tours)		7 46	9 16	Saumur	(arrivée)	10 33	5 03														
10	24	express-poste.																						